

Régis MARTIN Maire Place de la mairie 13100 Saint Marc Jaumegarde

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

En application des articles L. 2121-10 à L. 2121-12 et L. 2122-8, du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal fixée au :

Le 25 août 2023 à 9h00

Salle du Conseil Municipal sise Place de la Mairie, Saint Marc Jaumegarde

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance publique du conseil municipal du 27 juin 2023

RESSOURCES HUMAINES:

- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité / temps périscolaire et extrascolaire
- Création de deux postes agents vacataires destinés à assurer des vacations / Mac l'Attrape-Soleils

FONCIER:

- Cession d'une emprise foncière sise Plan de Lorgue à Monsieur et Madame Dominique CHEMINEAU
- Cession d'un lot à détacher de la parcelle cadastrée section AC n $^\circ$ 333 au Hameau des Bonfillons à Monsieur Thomas GRILLERE & Madame Gaëlle MARLY

Donner acte des décisions n°2023-043-DEC-7-1, n°2023-044-DEC-3-5, n°2023-045-DEC-1-4, prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT,

Le Maire, Régis MARTIN